

**Conseil d'école N°2**  
**Jeudi 20 février 2025**

Présent : Mmes Greffier, Girault, Lemièrre, Autin, Viallet, Audigier enseignantes  
Mme Faure -Pinault, adjointe aux affaires scolaires.  
Mmes Garreaud, Bérin, Tauleigne, Giavarini, Jabah...représentantes des parents  
d'élèves.

Mme Giacomelli Sylvie, responsable périscolaire

Excusés : Mme Ambrosini, Inspectrice de l'Education Nationale , Mme Pouzache,  
DDEN,  
Mr Daudet

---

### 1) Les projets scolaires

Subventionnés par :

-**Amicale laïque** ; Participation financière de 11€/enfant suite au bénéfice des différentes actions mises en place toute l'année précédente.

-**subvention projets mairie** de 48€/enfant

-**participation des familles**

Ces budgets transitent par le compte de la coopérative scolaire de l'école, géré par l'**OCCE de l'Ardèche**.

Amicale laïque : organisation de ventes de crêpes et boissons.

#### Cycle 2 :

-Chorale CP/CE1 : chant de Noël lors de l'après midi récréative de Noël. Goûter et film de Noël organisé par l'Amicale Laïque.

-Projet séjour scolaire CE1/CE2 : Canal du midi sur une péniche du 26/05 au 28/05

Participation de l'ensemble des élèves. Création d'un carnet de voyage.

Coût du séjour : 285€/enfant.( 4574€ de séjour et 2280€ de bus ( ARSAC)

Participation financière des familles : 100€ (possibilité de paiement en plusieurs fois)

Réunion parents avant le départ.

#### Cycle 3 :

-**Projet musique** : intervention de fin janvier à début juin. Thème : **Vivre ensemble en musique**.

Les séances non réalisées sont-elles déduites du budget ? (arrêt maladie et jours fériés)→  
Question posée à la Com Com.

Cycle 3 choisi cette année car manque d'intervenants pour séances pour les 5 classes.

-**La liberté s'affiche** : projet pour les CM2 en lien avec le musée de la résistance (80ème anniversaire de la libération)

Intervention d'un plasticien à l'école + intervention au TILT

-**les petits champions de la lecture** (CM1 et CM2)

Finale le 29/03 à Guillerand Granges.

-**Lien collège/CM** : énigmes en géographie en anglais avec classe Emile du collège.

Remise de prix au JPO du collège.

**Mini-portes ouvertes » du collège Marcel Chamontin le : Jeudi 27 mars 2025 de 17h30 à 19h00**

**-Sortie culturelle au cinéma à Noël pris en charge financièrement par la mairie :  
Flèche bleue pour cycle 2 et Robot sauvage pour cycle 3**

### Sorties sportives pour tous :

Cross des écoles le 17/12/24

Ski de fond

04/02 CE1/CE2

18/02 CP/CE1

20/02 CMA/CMB

Sorties reportées par manque de neige ou conditions météo mauvaises.

Coût de la journée : 22€/enfant (bus + équipement ski de fond). Participation des familles : 10€

Le reste est réglé par la coopérative scolaire de l'école.

### Projets à venir :

**-médiathèque** : 1 séance/classe

**-Ateliers harcèlement/empathie/vivre ensemble :**

Intervention de Mme Fanny Guichard (Association Promotion Santé 07) dans chaque classe ( 5 séances/classe) pour travail sur les compétences psycho sociales.( Période 4). Interventions gratuites grâce à un financement de l'ARS.

Travail sur l'empathie, savoir vivre ensemble..

**-Fête de l'école** : samedi 28/06

**-Cycle piscine** pour CP/CE1

## 2) Les problèmes de comportement des élèves

-Importance de plus en plus grande du besoin de rappel des règles du bien vivre ensemble .

-Importance de la communication parents/ enseignants par rapport aux problèmes de comportements inadaptés et/ou de mal être à l'école ;

**Rappel : les parents doivent prendre rdv avec l'enseignante et/ou la directrice en premier lieu pour une meilleure prise en charge du problème.**

### Liste des outils mis en place au sein de l'école :

**-fiche de réflexion** (comme cela était déjà en place au **périscolaire**) pour conflit important entre élèves→ permet à l'élève de réaliser la gravité de son acte et de ne pas banaliser la violence

**-tableau de comportement** avec objectifs à suivre→ engagement de l'élève dans la réparation de son acte.

A chaque fois, les parents sont informés de l'évolution

**-rencontre avec les parents** des enfants concernés pour agir ensemble et s'informer des éventuelles prises en charge à mettre en place.

**-discussion régulière** de l'enseignante et/ou de la directrice avec l'élève pour faire le point Ceci fait partie de la prise en charge du problème sur le temps scolaire ; les parents ne sont pas avertis à chaque fois de tous les échanges mais lors de rencontres programmées.

-**Mise en place de récréations décalées.** Surveillance appuyée par le service civique.

- **Communication quotidienne avec le personnel du périscolaire**

- Mise en place de **règles communes** aux différents temps de l'enfant.

- Alerte sur le **mauvais usage des réseaux sociaux**

Mme Faure Pinault rappelle ce qui a conduit à la grève du périscolaire, vendredi 14/02.

Pétition contre un personnel du périscolaire de l'école du centre.

Soutien de cette personne par la mairie mais aussi par le personnel municipal de l'école de Mélas ainsi que l'équipe enseignante de l'école élémentaire.

### 3) Le règlement de l'école

**Nécessité du rappel des règles :**

-retards

-assiduité à l'école (Rdv pour convenances personnelles/vacances anticipées)

-activités sportives scolaires obligatoires

-anniversaires des élèves (gâteau apporté au début de la classe)

-respect du matériel

-objets de valeur interdits à l'école

-règles de respect et de politesse envers tous

Pour simplifier le règlement et rappeler aux élèves et aux parents les règles de base → écriture d'un règlement illustré qui sera dans les cahiers des élèves.

### Problèmes soulevés par des parents :

- la sécurité des enfants dans la montée de l'école

Réponse de l'adjointe : la route va être déclassée en route communale donc des aménagements pourront être réalisés plus facilement. L'entrée de l'école élémentaire sera alors modifiée.

- le repas de la cantine

Les élèves élus au CME vont réaliser une enquête auprès des élèves pour savoir ce qui va et ne va pas.

- Eclairage à la sortie de l'école jusqu'aux premières places de parking (surtout pour les mois d'hiver)

Demande adressée aux élus

-Parc à vélo → en attente d'une fermeture du parc

- demande de jeux peints sur le sol de la cour. Faire participer les élèves du CME.

Le prochain conseil d'école aura lieu le **mardi 10/06, à 17h30.**

La séance est levée à 19h25.